



Détachement - salaire annoncé non conforme à celui perçu

Par PsyMa

Bonjour,

Fonctionnaire titulaire de la fonction publique d'État depuis 8 ans, j'ai demandé mon détachement début Mai 2023 dans la FPH. Avant recrutement, j'ai sollicité auprès de la RRH de ma structure d'accueil une simulation de salaire dont j'ai la preuve par mail. En effet, elle m'a clairement signifiée ma future rémunération en net qu'elle m'a dit correspondre à mon échelon. Malgré une chute de mon salaire mensuel en lien avec une perte de primes, j'ai toutefois accepté mon détachement (mais l'aurais refusé si la rémunération annoncée avait été plus basse).

Mauvaise surprise en fin de mois, je me rends compte que le salaire perçu est inférieur au salaire promis dans le mail avant recrutement. J'ai contacté la cellule paie qui me dit qu'il n'y a pas d'erreur dans le versement de ma paie. Cette dernière correspond bien à mon échelon dans la fph. Ce serait donc la RRH qui aurait fait une "erreur" en calculant ma rémunération avant recrutement. Ma structure d'accueil ne me trouve aucune solution et me dit que, malgré son erreur, rien est faisable car je suis titulaire et que donc aucun ajustement de salaire n'est possible.

Je me retrouve donc en difficulté car mon détachement est effectif et je me retrouve à avoir accepté un poste que j'aurais refusé si j'avais connu la réalité du salaire touché.

Quelle solution puis-je avoir dans cette situation ? Le mail avant recrutement indiquant une rémunération plus élevée que la rémunération réellement perçue peut-il m'aider d'une façon ou d'une autre ?

Merci par avance pour votre aide

Par ESP

Bonjour

Rapprochez-vous d'une instance syndicale.